

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 22 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 22 mars à 18h, le Comité Syndical du PETR Pays Comminges Pyrénées, régulièrement convoqué le mercredi 16 mars, s'est réuni à la Salle des fêtes de La Serre de Villeneuve-de-Rivière sous la présidence de Monsieur François ARCANGELI, Président.

Délégués en
exercice : 52

Délégués présents
avec voix
délibérative : 30

Quorum atteint

Votes pour : 30
Vote contre : 0
Abstention : 0

Délégués titulaires présents : 21 (avec le Président)

CC Cagire Garonne Salat (5)	Michel-Claude ABADIE – Jean-Claude DOUGNAC Raymond JOUBE – Marie-Christine LLORENS Corinne ORTET
CC Cœur et Coteaux du Comminges (10)	Magali GASTO OUSTRIC – Alain FRECHOU Julien LACROIX – Jean FERRERE Céline LAURENTIES BARRERE – Alain BOUBEE Elisabeth ROUEDE – Jean-Yves DUCLOS Michel DE GAULEJAC – Emilie SUBRA
CC Pyrénées Haut Garonnaises (5)	Alain PUENTE – Michel LADEVEZE Philippe CRAMPE – Jean-Pierre REBONATO Gérard BRILLET

Délégués titulaires excusés :

CC Cagire Garonne Salat	Philippe GIMENEZ – Marise MOURLAN Raymond NOMDEDEU – Brigitte SEGARD
CC Cœur et Coteaux du Comminges	Philippe BRILLAUD – Jean-Claude DURROUX Yves-Pierre BARRAU – Pierre SAFORCADA
CC Pyrénées Haut Garonnaises	Denis MARTIN – Eric AZEMAR – Patrick SAULNERON Dominique BERRE – John PALACIN

SOUS-PRÉFECTURE

01 AVR. 2022

SAINT-GAUDENS

Délégués titulaires présents ayant procuration : 3

CC Cœur et Coteaux du Comminges (1)	Alain FRECHOU pouvoir de Jean-Claude DURROUX
CC Pyrénées Haut Garonnaises (2)	Alain PUENTE pouvoir de Denis MARTIN Serge COLLA pouvoir de Patrick SAULNERON

Délégués suppléants présents ayant voix délibérative : 6

CC Cagire Garonne Salat (3)	Henri GOIZET – Claudette ARJO Jean-Charles ROSELLO
CC Cœur et Coteaux du Comminges (2)	Gérald DAMEINS – Sébastien DAVAND
CC Pyrénées Haut Garonnaises (1)	Serge COLLA

Délégués suppléants excusés :

CC Cœur et Coteaux du Comminges	Monique REY – Annabelle FAUVERNIER
---------------------------------	------------------------------------



Délibération n°2022-02-04

Dotation exceptionnelle pour constitution du fonds de roulement

Lors du Débat Orientation Budgétaire 2022 en date du 1^{er} mars 2022, plusieurs orientations budgétaires ont été proposés.

Monsieur le Président rappelle que lors de la séance du Comité Syndical du 1^{er} mars 2022 dédié au « DOB », une dotation exceptionnelle en 2022 a été sollicitée auprès des communautés de communes dans l'objectif de reconstituer le fonds de roulement du PETR.

Monsieur le Président propose que la dotation exceptionnelle s'élève à 100 000 € répartis comme suit :

EPCI	Dotation exceptionnelle Fonds de roulement (25 % - 25 % - 50 %)
CC Cagire Garonne Salat	25 000 €
CC Pyrénées Haut-Garonnaises	25 000 €
CC Cœur et Coteaux du Comminges	50 000 €
TOTAL	100 000 €

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1

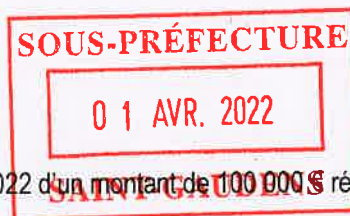
d'approuver une dotation exceptionnelle en 2022 d'un montant de 100 000 € répartis comme présenté.

Article 2

d'autoriser Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires pour la mise en œuvre de la présente délibération.

Article 3

d'inscrire les crédits nécessaires au Budget 2022.



Pour extrait certifié conforme,
Le président,

Acte rendu exécutoire après transmission en préfecture le : 01 AVR. 2022
Et publication, affichage ou notification le : 01 AVR. 2022